



COMMUNIQUE DE PRESSE

Arkéa Capital, Canopée PE et VertigoLab lancent RESALT, un fonds d'impact de 70 M€ dédié à la Résilience Alimentaire des Territoires avec un premier closing à 50 M€

Paris, le 8 avril 2026 – Arkéa Capital, filiale de capital-investissement du Crédit Mutuel Arkéa, annonce le lancement du fonds Arkéa Capital Résilience Alimentaire des Territoires (« RESALT »), conçu et structuré en partenariat avec Canopée Private Equity et Vertigo Lab.

Ce fonds à impact vise à accompagner les entreprises agricoles et alimentaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur, dans un objectif de transition, de résilience et de souveraineté. Il ambitionne de contribuer à la transformation durable des filières alimentaires au cœur des territoires.

Dès son lancement, le fonds bénéficie du soutien de quatre investisseurs institutionnels de premier plan – la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) pour compte propre et pour compte de l'Etat via France 2030 « Entrepreneurs du Vivant », Crédit Mutuel Arkéa, Allianz France, – et réalise un premier closing de 50 M€, pour une taille cible de 70 M€.

Renforcer la résilience alimentaire des territoires

Les filières agricoles et agroalimentaires traversent aujourd'hui une période de profonde mutation. Leur modèle économique est fragilisé par la volatilité des marchés, la hausse des coûts de production et une pression durable sur les prix. Dans le même temps, les conditions de production se dégradent : dérèglement climatique, appauvrissement des sols, érosion de la biodiversité. À ces fragilités s'ajoute une crise sociale et démographique majeure dans le monde agricole, dans un contexte de pression normative croissante, souvent perçue comme insuffisamment compensée. Ce sont désormais l'ensemble des équilibres économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux des filières qui sont fragilisés.

Dans ce contexte, la résilience alimentaire s'impose comme un enjeu stratégique. Elle vise à renforcer la capacité des territoires à produire, transformer et distribuer durablement une

alimentation accessible, saine et de qualité, tout en préservant les sols, les ressources naturelles et en assurant la viabilité économique des exploitations agricoles.

Répondre à ces défis suppose d'orchestrer simultanément une double transition : agroécologique et socio-économique. La transition environnementale du secteur est en effet indissociable d'une transformation des modèles économiques des filières, permettant notamment de mieux répartir la valeur et de sécuriser durablement les revenus agricoles.

Dans cette perspective, chaque entreprise contribuant à renforcer la robustesse des filières agricoles participe à un véritable « retour à la terre », à la fois économique, social et environnemental.

Investir sur l'ensemble de la chaîne agricole et alimentaire

Pour répondre à ces enjeux, le fonds RESALT investira dans des entreprises intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et alimentaire : approvisionnement agricole, transformation alimentaire, distribution spécialisée ou services aux filières.

Les investissements, compris entre 1 et 7 M€, visent des entreprises capables de structurer des filières alimentaires territoriales plus robustes. Le fonds pourra notamment accompagner :

- Des entreprises de transformation alimentaire valorisant des productions locales,
- Des plateformes logistiques alimentaires rapprochant production et consommation,
- Des solutions agricoles favorisant la diversification des revenus des exploitations,
- Des marques alimentaires engagées dans la qualité nutritionnelle et la traçabilité,
- Des solutions contribuant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaire.

Une stratégie d'impact au cœur du modèle

Classé article 9 SFDR, le Fonds RESALT adopte une approche d'impact fondée sur l'accélération d'une transition agricole et alimentaire juste, durable et résiliente. Elle vise à enclencher une dynamique transformatrice dans les filières et au bénéfice des territoires. Sa stratégie repose sur trois piliers :

- Renforcer la solidité économique du secteur agricole par une amélioration du revenu agricole et une juste répartition de la valeur,
- Accélérer la transition agroécologique, notamment par la régénération des sols et la préservation des ressources naturelles,
- Améliorer la santé par l'alimentation.

Des objectifs spécifiques seront définis pour chaque entreprise et mesurés à travers des indicateurs d'impact (agroécologiques, économiques, sociaux et/ou en lien avec la santé humaine).

Une alliance inédite d'acteurs engagés

Le fonds RESALT repose sur l'alliance de trois acteurs engagés, réunissant expertise en capital investissement, connaissance sectorielle et pilotage de l'impact.

- Arkéa Capital investira dans des entreprises ayant validé leur modèle économique, intervenant sur la chaîne de valeur alimentaire,
- Canopée, spécialiste sectoriel, apportera sa connaissance fine des filières agricoles et alimentaires pour identifier, structurer et accompagner les participations au plus près des réalités du terrain,
- VertigoLab mettra à disposition des entreprises accompagnées ses outils et méthodes d'évaluation pour piloter leur stratégie d'impact et accélérer leur transition.

Cette alliance vise à proposer un modèle d'accompagnement inédit combinant capital, expertise stratégique et pilotage d'impact.

70 M€ pour accompagner les entreprises des filières alimentaires territoriales

Le fonds RESALT financera 15 à 20 entreprises françaises, avec l'objectif de faire émerger des modèles économiques répliquables, ancrés dans les territoires et créateurs de valeur durable.

Le premier closing, à hauteur de 50M€, réunit d'ores et déjà plusieurs sponsors institutionnels de premier plan, dont Allianz France, la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), pour compte propre et pour compte de l'Etat via France 2030 « Entrepreneurs du Vivant », aux côtés de Crédit Mutuel Arkéa, sponsor historique de la stratégie.

Ces partenaires de référence confirment la pertinence de la stratégie du fonds et renforcent sa capacité à accélérer la transformation des filières agricoles et alimentaires au service de la résilience et de la souveraineté des territoires.

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa affirme :

« Les crises sanitaires, climatiques et géopolitiques nous rappellent que l'alimentation est un pilier de notre indépendance. Le lancement du fonds Résilience Alimentaire des Territoires - RESALT - a une ambition claire : accélérer la transition vers une alimentation locale et durable, en finançant les projets innovants et les acteurs engagés dans la production, la transformation et la distribution de produits alimentaires sur nos territoires. La souveraineté alimentaire, c'est aussi créer de l'emploi local et non délocalisable, mieux protéger notre environnement et innover, en développant des solutions qui réduisent notre dépendance. Avec Arkéa Capital, notre approche est résolument territoriale. Nous croyons que les solutions les plus efficaces naissent sur le terrain. Nous ne nous contenterons pas d'investir. Nous accompagnerons les entreprises dans leur développement, en leur apportant expertise, réseau et visibilité. »

Isabelle Combarel, Présidente du Directoire d'Arkéa Capital, déclare :

« L'alimentation est devenue l'un des champs de bataille silencieux de notre souveraineté économique et sociale. La France ne manque ni d'agriculteurs engagés, ni d'entrepreneurs visionnaires : elle manque de capitaux adaptés et de modèles capables de réconcilier production, valeur et santé. Avec le fonds RESALT nous assumons l'ambition d'accompagner, de manière exigeante et durable, les acteurs qui construisent des filières territoriales résilientes. C'est une façon de démontrer que l'investissement peut être une véritable colonne vertébrale de la transition, au service des territoires comme de la souveraineté alimentaire. »

Baptiste Andrieu et Corentin Quemener, associés fondateurs de Canopée, complètent :

« La résilience alimentaire ne se décrète pas, elle se bâtit durablement, filière par filière, territoire par territoire. Depuis sa création, Canopée porte la conviction que la transformation de notre modèle alimentaire n'advient que si l'on réconcilie performance économique, ancrage territorial, agroécologie et exigence de qualité nutritionnelle. Le fonds RESALT est l'aboutissement de cette vision : un outil au service d'entrepreneurs qui, chaque jour, participent à faire évoluer l'agriculture et l'alimentation vers plus de résilience. Avec Arkéa Capital et VertigoLab, nous réunissons les compétences nécessaires pour que l'investissement devienne un levier concret de souveraineté alimentaire. »

Thomas Binet, fondateur, et Amélie Colle, directrice adjointe de Vertigo Lab, ajoutent :

« Avec le fonds RESALT, Vertigo Lab mobilise son expertise de la mesure d'impact et de l'accompagnement des filières agricoles et agroalimentaires pour soutenir les projets de résilience alimentaire territoriale. Son ambition est de démontrer que l'impact n'est pas seulement un cadre d'évaluation, mais un véritable outil de pilotage stratégique pour les entreprises qui souhaitent contribuer à une agriculture et une alimentation plus résiliente et meilleure pour la santé. »

Nicolas Boulet, membre du Comité Exécutif d'Allianz France et Directeur des Investissements ajoute :

« Nous sommes très fiers d'investir dans le fonds RESALT – un fonds à impact qui accompagne les entreprises agricoles et alimentaires sur l'ensemble de leur chaîne de valeur. Avec cet investissement, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une agriculture viable, attractive et durable, respectueuse de la santé et de la biodiversité. Il s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'investisseur local, au service des territoires et des transitions durables. Il renforce aussi la robustesse de nos portefeuilles et notre proximité avec les acteurs du monde agricole. »

François Wohrer, directeur de l'investissement de la Banque des Territoires, affirme :

« Nous sommes fiers de cet investissement qui s'inscrit pleinement dans la stratégie que nous déployons au service de la résilience alimentaire des territoires, en répondant très concrètement à des enjeux majeurs de transition écologique, de cohésion sociale et de souveraineté de notre pays ».

A propos d'Arkéa Capital

Arkéa Capital accompagne comme actionnaire minoritaire les entreprises, de la start-up à l'ETI, à toutes les étapes de leur développement, en maintenant l'indépendance des centres de décisions. Filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux activités de capital investissement, Arkéa Capital intervient depuis plus de 40 ans dans tous les secteurs d'activité, partout en France, grâce à sept bureaux régionaux (Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon) et une équipe d'experts. Elle accompagne les entreprises et leurs dirigeants sur le long terme via huit véhicules d'investissement. Présente dans plus d'une centaine d'entreprises, Arkéa Capital dispose de plus de 1,1 milliard € d'encours sous gestion. Plus d'informations : www.arkea-capital.com

Contact presse : David Buzonie – 06 88 23 17 38 - david.buzonie@vae-solis.com

A propos de Canopée

Fondée en 2022 à Toulouse par Baptiste Andrieu, Julien Lachèze et Corentin Quemener, trois entrepreneurs et investisseurs du secteur agricole et agroalimentaire, Canopée Global Advisory est une société à mission qui allie conseil en fusions-acquisitions et investissement en capital au service exclusif des filières agricoles et agroalimentaires. Engagée aux côtés de ceux qui bâtissent l'avenir de notre agriculture, Canopée accompagne, structure et investit pour une alimentation plus résiliente sur nos territoires. Sa filiale Canopée Private Equity, conseil en investissement financier, a conçu et développe avec Arkéa Capital et Vertigo Lab le fonds RESALT, dédié aux grands enjeux de notre alimentation.

Plus d'informations : <https://consulting-canopee.fr/equipe/>

A propos de Vertigo Lab

Vertigo Lab est un bureau d'études spécialisé dans la mesure d'impact et le développement de modèles économiques durables au service des transitions écologiques. Vertigo accompagne les acteurs publics et privés dans la conception de politiques et de dispositifs innovants, en croisant expertise économique, territoriale et écologique. Depuis plus de 15 ans, Vertigo La travaille sur la valorisation des services écosystémiques, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE), la résilience des systèmes agricoles et alimentaires. Vertigo Lab développe également des outils d'aide à la décision et des méthodologies d'évaluation d'impact appliqués à la finance, aux infrastructures, aux nouveaux modèles économiques.

Plus d'informations : <https://vertigolab.eu/>

À propos du Groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 660 salariés, 2 500 administrateurs, plus de

5,6 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,6 milliards d’euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d’affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s’engage en faveur de l’accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d’entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s’appuie sur son plan stratégique “Faire 2030” pour accélérer son développement et sa transformation, au service d’une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d’une promesse commune : “Avec vous, de toutes nos forces”.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux cm-arkea.com

A propos d’Allianz

Allianz, acteur mondial et leader européen de l’assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 156 000 collaborateurs dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de près de 97 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses plus de 7 500 collaborateurs en France. 10 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent plus de 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l’actualité d’Allianz France sur la [Newsroom d’Allianz France](#) et suivez-nous sur :



Contact Presse Allianz France

Anne-Sandrine Cimatti - 06 07 80 12 59 - anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

A propos de Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l’un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d’intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s’adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur

l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

Contact presse : antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

A propos du programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030

Le programme « Entrepreneurs du Vivant » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, représente 395M€ d'investissement au service de la transition du secteur agricole français. Il se déploiera jusqu'en 2028 sur trois axes : transmission générationnelle du foncier, attractivité économique du métier d'agriculteur et évolution vers des pratiques agroécologiques. Ses investissements se font de manière intermédiée afin de financer des initiatives de portage de foncier agricole, des entreprises innovantes accompagnant la transition agroécologique et des infrastructures permettant de structurer les filières pour sécuriser les débouchés et faciliter le métier d'agriculteur.

www.banquedesterritoires.fr/entrepreneurs-du-vivant

A propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence

nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Avertissement : Ceci est une communication publicitaire. Ce fonds est réservé aux investisseurs professionnels, au sens de l'article 423-49 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Veuillez-vous référer au document d'informations du FIA et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que son argent reste bloqué pendant la durée de vie des Fonds. Tout investissement dans ces Fonds comporte des risques qu'un investisseur potentiel doit prendre en considération avant de souscrire. Les risques sont décrits dans la rubrique « profil de risque » des documents réglementaires.